



# PISCINE ALG 7

## ALGICIDE POUR PISCINES



- **Efficace** : détruit et empêche la formation des algues.
- **Permet de maintenir une eau cristalline.**
- **Aucune accoutumance des algues.**
- **Renforce l'action du chlore.**
- **Se mélange instantanément à l'eau.**
- **Reste très stable dans l'eau.**
- **Ne fait pas varier le pH de l'eau.**
- **S'utilise à titre préventif et curatif.**
- **S'applique dans les piscines collectives et les pédiluves.**

### UTILISATEURS

Hôtels, campings, piscines municipales, complexes sportifs, etc.

### APPLICATION

- **Traitement algicide choc** : 2,5 litres de PISCINE ALG 7 pour 100 m<sup>3</sup> d'eau à verser autour du bassin.
- **Traitement algicide de maintenance** : 0,5 litre de PISCINE ALG 7 pour 100 m<sup>3</sup> d'eau à verser autour du bassin tous les 5 à 7 jours.

Après chaque averse, ajouter 0,5 litre de PISCINE ALG 7 pour 100 m<sup>3</sup> d'eau. Par forte chaleur, ou en cas de forte fréquentation de la piscine, augmenter légèrement les dosages.

### CARACTÉRISTIQUES

Matière active : Ammoniums quaternaires.

Aspect : liquide limpide incolore.

Densité : 1 environ.

pH : 7,5.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

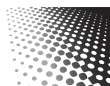
**EPI** : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

 [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

**PROTECTION PRÉCONISÉE** : gants, lunettes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1406-1206-2947



POUR UNE DÉMONSTRATION :  
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP  
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC  
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

